



CSA de proximité de l'académie d'Amiens :
Déclaration conjointe des représentants FSU, UNSA Education, FNEC-FP-FP,
SGEN-CFDT et SNALC en amont de la séance du mercredi 17 janvier 2024

Monsieur le Recteur,

Alors que ce mois de janvier devrait être l'occasion pour nous toutes et tous de nous adresser des vœux sincères pour la réussite de notre service public et laïque d'éducation, les annonces de nouvelles suppressions de postes pour notre académie cumulées aux sorties médiatiques calamiteuses de la ministre des sports, des jeux olympiques et paralympiques désormais en charge de l'Education Nationale, plongent à nouveau les personnels dans un profond désarroi.

Les absences non remplacées seraient un fléau que le ministère s'emploierait activement à combattre. Rappelons pourtant que :

- lors du premier quinquennat Macron, M. Blanquer a supprimé 7900 postes d'enseignants dans les lycées et collèges ;
- M. Ndiaye a supprimé 2000 postes d'enseignants à la rentrée 2023 ;
- M. Attal a programmé la suppression de 650 postes d'enseignants dans les écoles publiques pour la rentrée 2024.

Dans les écoles maternelles et élémentaires de notre académie, au quotidien, ce sont régulièrement plus de cent classes pour lesquelles il manque un enseignant. Comment penser sincèrement que cette situation qui ne cesse de se dégrader ces dernières années pourra significativement s'améliorer à la rentrée prochaine alors que 80 postes de PE seront supprimés ?

Dans le second degré, avec plus de 300 postes supprimés dans l'académie ces dernières années, la quasi-totalité des établissements fonctionnent déjà avec des DGH sans marge. Rappelons ainsi que la limite communément admise de 25 élèves/classe pour ouvrir une division au collège est subrepticement passée à 30 élèves sous les mandatures Macron. Il serait aujourd'hui question de s'attaquer à la réglementation octroyant 29h par division pour les DGH, ce qui fragilisera encore davantage les équipes.

Enfin, alors qu'il est établi que notre ministère est sous-administré, 4 postes de personnels administratifs seront à nouveau supprimés à la rentrée 2024, sombre récurrence depuis plus de 10 ans. Comment penser, par exemple, que la gestion des ressources humaines de notre ministère, dont il est communément admis qu'elle est de plus en plus difficile pour les agents administratifs par manque de moyens et surcharge de travail, pourra s'améliorer en supprimant de façon systématique ces emplois administratifs ? Et ce n'est pas en déployant de nouvelles applications inefficaces comme Opale et qui surajoutent même de la souffrance au travail chez les personnels qui les utilisent que les choses s'amélioreront.

Dans ce contexte, nos organisations exigent de pouvoir débattre des moyens octroyés à notre académie dans un climat de sérénité et de sincérité. C'est pourquoi leurs représentants ont unanimement décidé de boycotter la réunion du CSA académique de ce jour. L'hypocrisie selon laquelle l'effort de la Nation en faveur de notre Ecole n'aurait jamais été aussi important, alors que la part du PIB que la France consacre à l'éducation est passée de 7,7 % à 6,8 % en l'espace de deux décennies, doit cesser. De la même manière, le débat sur la mixité sociale et scolaire au sein des écoles et des établissements est un serpent de mer que nos gouvernants actuels refusent de prendre à bras le corps, alors qu'il est un sujet essentiel pour quiconque a la volonté sincère de faire réussir l'ensemble des élèves. Or, cette problématique ne peut s'envisager en éludant la question du séparatisme scolaire à l'œuvre dans notre pays du fait du financement public de l'enseignement privé.

Des signaux et des actes très forts en faveur de l'école publique, la seule école de tous, sont donc attendus de la part de la nouvelle ministre, en commençant par le rétablissement de tous les postes supprimés depuis 2017 et l'augmentation des rémunérations de tous les personnels d'au moins 10%. Eux seuls pourront témoigner de sa sincérité à revendiquer la défendre à chaque instant.